



RCS : QUIMPER
Code greffe : 2903

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de QUIMPER atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 00658
Numéro SIREN : 508 513 785
Nom ou dénomination : SOCOPA VIANDES

Ce dépôt a été enregistré le 17/09/2015 sous le numéro de dépôt 2991

SOCOPA VIANDES
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 76 500 000 euros
Siège social : ZI de Kergostiou - 29300 QUIMPERLE
SIREN 508 513 785 RCS QUIMPER

EXTRAIT PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 3 DECEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le 3 décembre à 10 heures,

Les membres du Conseil de surveillance de la société SOCOPA VIANDES se sont réunis en Conseil, à la société INTERPRAL ULYSSE, 11 rue des Halles – 75001 PARIS, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

Monsieur Jean-Pierre HEUSELE
Monsieur Philippe BIGARD
Monsieur Patrick BIGARD
Madame Roselyne BIGARD
Madame Pascale CAUDAN
La société AGRIAL, représentée par Monsieur Arnaud DEGOULET,
La société SOCAVIAC, représentée par Monsieur Michel MILLOT,
La société TRISKALIA, représentée par Monsieur Dominique CICCONE,

Plus de la moitié de ses membres étant présents, le Conseil peut valablement délibérer.

Les délégués du Comité d'entreprise ont été régulièrement convoqués.

Ont été également convoqués les Censeurs : la société SOFIPAR, la société CAVAC et la société EMC2.

Monsieur Jean-Pierre HEUSELE préside la réunion en sa qualité de Président du Conseil de surveillance.

Les fonctions de secrétaire sont assumées par Monsieur *Philippe BIGARD* -

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Philippe BIGARD *2014*

QUESTIONS DIVERSES

Changement du Représentant Permanent de la société AGRIAL

Le Conseil de surveillance prend acte du changement de représentant permanent de la société AGRIAL, membre du Conseil de surveillance, et de la nomination de Monsieur Arnaud DEGOULET, demeurant *les Greleyres - 72630 NOYEN SUR SARTHE*, en remplacement de Monsieur Jean-Marie MEULLE, ce pour la durée des fonctions de la société AGRIAL.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un membre du Conseil de surveillance au moins.

Un membre du
Conseil de surveillance



Le Président

